10 ANS APRÈS : QUELLE TRAJECTOIRE POUR L'AGROÉCOLOGIE EN FRANCE ET DANS LE MONDE Séance du 12 avril 2023

Synthèse de la séance

par Philippe BARET¹ et Chantal GASCUEL²

Cette séance a permis de porter un regard pluriel sur la trajectoire de l'agroécologie, sur les agendas stratégiques comme sur le terrain, en France et dans le monde : quelles étapes marquantes, quelles stratégies pour y parvenir, quelles difficultés et lacunes, quelles futurs possibles ?

L'introduction faite par Chantal Gascuel et Bernard Hubert a rappelé les moments clés de la trajectoire de l'agroécologie depuis 10 ans, respectivement en France et dans le monde. Les organismes de recherches français, plus récemment la recherche européenne, des initiatives publiques et privés très nombreuses se sont développées depuis 10 ans. Les cadres de référence (FAO, HPLE) ont été créés à l'international. Le sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 retient l'agroécologie comme cadre possible pour la transformation des systèmes alimentaires et une coalition large s'y réfère comme un des axes clés de sa stratégie.

Stéphane Le Foll, ancien ministre de l'agriculture, a développé la genèse du projet agroécologie pour la France. Dès 2004, alors député européen et en charge du groupe sur l'agriculture, il a recherché des voies de transformations de l'agriculture combinant écologie et économie, selon des termes rassembleurs pour l'engager. L'agroécologie s'est progressivement imposée, fondée sur une large assise politique, inscrite dans la loi Egalim de 2014. La dimension sociale, notamment grâce à la mise en place de dynamiques collectives par les GIEE, s'est imposée ensuite comme levier nécessaire de transformation des systèmes agricoles. Tous les éléments jugés nécessaires pour la transformation des systèmes agricoles n'ont pu être intégrés, notamment la réduction de l'usage des phytosanitaires, le suivi du déploiement de l'agroécologie. Cette initiative dans le cadre français a acquis, via l'initiative 4 pour 1000 en particulier, une reconnaissance internationale, notamment au sein de la FAO.

Emmanuel Letesse a illustré l'action mise en place au sein d'une coopérative céréalière de l'Oise, AGORA. Le pole « Agroécologie » dont il est responsable repose sur trois piliers, la construction de références par des essais, la mise en place de dynamiques collectives permettant de discuter et capitaliser les expériences de chacun et le suivi de la progression via des indicateurs agri-environnementaux, la formation et la pédagogie. Il a insisté sur la question de la rémunération des performances économiques et environnementales qui commencent à exister (crédit carbone), mais sont encore faibles pour être incitatives.

Copyright Académie d'agriculture de France, 2023.

-

¹ Membre correspondant de l'Académie d'agriculture, Professeur à l'Université catholique de Louvain, Belgique.

² Membre de l'Académie d'agriculture, Directrice scientifique adjointe Environnement à l'INRAE, Chargée de mission.

10 ANS APRÈS : QUELLE TRAJECTOIRE POUR L'AGROÉCOLOGIE EN FRANCE ET DANS LE MONDE Séance du 12 avril 2023

Patrick Caron a souligné que si un quasi consensus était présent pour aller vers l'agroécologie était présent en France, la situation mondiale était plus diverse. Le HPLE (High level panel of experts) a été une étape marquante pour définir l'agroécologie au départ de 13 principes, qui facilitent la compréhension et l'acceptation de l'agroécologie à l'échelle mondiale, dans un processus inclusif, rigoureux et collectif. En 2017, des questions émergentes sont apparues, en particulier celle de l'agroécologie dans le contexte du changement climatique, celle de l'opérationnalisation de l'agroécologie (incertitudes, moyens pour y parvenir, connaissance et technologie pour opérer les innovations nécessaires).

La discussion générale a permis d'approfondi la question de la réduction des phytosanitaires (plutôt que leur interdiction), la prise en compte de la dimension sociale de l'agroécologie, les valeurs qui font que les acteurs s'y engagent. L'importance de la formation a été souligné, comme celle de l'entrainement de toute une chaine de valeur, depuis la production jusqu'à la transformation et aux consommateurs. Le changement climatique rend plus encore nécessaire cette transformation progressive de l'agriculture vers la prise en compte de principes de l'agroécologie.

En conclusion Philippe Baret a souligné les acquis, en particulier le nécessaire changement des systèmes agricoles, mais plus encore les enjeux futurs au déploiement de l'agroécologie, comme celle d'approfondir les notions de résilience, de robustesse ou de sobriété. Quelques points ont été soulignés : celle d'une clarification de la confusion sémantique autour du terme agroécologie qui ira de pair avec le développement de nouveaux indicateurs plus systémiques, la « résilience » de modèles productivistes et la nécessité de revoir le cadre économique (prise en compte des externalités des différents modèles agricoles) pour transformer progressivement les systèmes agri-alimentaires actuels vers des systèmes plus agroécologiques.